

Fédération départementale

Compte – Rendu du Conseil d'Administration Du 7 octobre 2014, Le Pouzin

Le sept octobre deux mille quatorze, le Conseil d'Administration de la Fédération Ardéchoise des Centres Sociaux s'est réuni sous la présidence de M. Alain Faucuit.

Étaient présents avec voix délibérative :

Mesdames: Fabienne Capon, Carret Françoise, Champion Emmanuelle, Clément-Montalbano Thérèse (pouvoir de François Duret), Galamien Annie, Gauthier Carmen, Glass Josie (absente en début de CA), Payrastre Hélène, Souche Geneviève, Thiry Isabelle, Julie Wallet

Messieurs : Ariotti André (pouvoir d'Yvon Vialar), Delas Denis (pouvoir de Guillaume Sartre), Faucuit Alain (pouvoir d'Agnès Audibert), Ferrer Yves (pouvoir de Josie Glass avant son arrivée), Hallier Jean-Claude, Haond Sébastien, Roucoux Patrick, Royer-Manoha Jean-Noël, Paulin Jean-Michel

Étaient excusés,

Mesdames: Audibert Agnès, Avogadro Nathalie, Barthelon Anne-Catherine, Marylou Dick, Vignal Régine,

Messieurs: François Duret, Sartre Guillaume, Yvon Vialar, Lacombe Denis,

Étaient présents sans voix délibérative :

Mesdames : Vanessa Jaume (déléguée adjoint de la fédération), **Monsieur :** Dumortier Christian (délégué de la fédération)

Ordre du jour

Pour Décision :

Adoption du compte-rendu du Conseil d'Administration du 19 juin 2014.

En pièces jointes : Le compte- rendu du CA du 19/06/2014

• Pour Orientation et/ou Décision :

Poursuite du travail autour de l'implication des habitants dans les schémas sociaux

Travail collectif sur l'amélioration de l'implication des administrateurs dans le portage, la mise en œuvre et le suivi du projet fédéral et sur la fluidification des relations entre les adhérents et la fédération.

Retour sur l'Assemblée Générale de l'URACS

ASLL délibération autorisant la fédération à postuler avec des centres sociaux sur le marché public 2015-2017. Un temps d'appropriation de la plaquette SENACS Rhône-Alpes

• Pour information :

Vous trouverez ci-joint une note d'information sur laquelle nous reviendrons si vous le souhaitez soit pour répondre à vos questions soit pour mettre en débat tel ou tel point. Les documents en annexes (Budget, note de l'Uracs sur le travail de Vanessa dans le cadre du chantier jeunes adultes sont des éléments qui complète cette note

COMPTE-RENDU DE SEANCE

Le Président Alain Faucuit ouvre la séance. Le délégué annonce l'ordre du jour de ce CA et rappelle

✓ Pour Décision :

• Adoption du compte-rendu du Conseil d'Administration du 25 mars 2014.

Sous réserve d'un ajout dans le compte rendu, précisant la volonté forte du CA de la fédération que puisse se réaliser un retour du Conseil Général vers les habitants qui ont œuvré dans le cadre de l'élaboration des schémas sociaux ; il est procédé à l'approbation du compte-rendu du CA du 25/03/2014

Ne prennent pas part au vote : 1
Pour : 24 Contre : 0 Blanc ou nul : 0
Le compte-rendu du conseil d'administration du 19 juin 2014 est adopté à l'unanimité

Poursuite du travail autour de l'implication des habitants dans les schémas sociaux

Vanessa informe le conseil d'administration de l'avancée du chantier et de la prochaine rencontre du 4 novembre en soirée au conseil général. Celle-ci doit permettre à des habitants de nos territoires de dialoguer avec des élus et responsables de l'action sociale du conseil général afin de construire un espace de pilotage partagé. C'est une première rencontre mais elle fait suite au travail mené depuis un an avec la direction de la solidarité avec la fédération et les centres sociaux.

Un appel à mobilisation est lancé pour que la délégation soit conséquente.

 Travail collectif sur l'amélioration de l'implication des administrateurs dans le portage, la mise en œuvre et le suivi du projet fédéral et sur la fluidification des relations entre les adhérents et la fédération.

Un travail a été accompli par le bureau à la demande du réseau pour apporter des réponses visant un développement des coopérations de l'implication dans le réseau et une meilleure circulation de l'information entre le bureau, le CA les adhérents. Ce travail a été envoyé avec la convocation, il est proposé un temps de travail pour se l'approprier et l'améliorer.

Compte-tenu d'un état de fatigue généralisé ce soir-là des administrateurs fédéraux et des conditions météo, et de leur demande de ne pas bâcler ce temps, le conseil choisit d'en repousser l'examen au conseil suivant.

Retour sur l'Assemblée Générale de l'URACS

Alain, Manu, Denis et Christian font retour de l'AG de l'URACS

Nous avions eu en bureau une rencontre avec Claudie Miller (administratrice de l'URACS et présidente de la FCSF) et Alain Cantarutti délégué adjoint de l'URACS venus nous présenter une proposition d'expérimentation concernant le pilotage de l'union régionale. Cette rencontre faisait suite à une conférence téléphonique au cours de laquelle les administrateurs Uracs/facs et le délégué avait émis le souhait d'une présentation de cette proposition au CA de la FD en cas de changement statutaires. Comme nous n'avions pas de CA avant l'AG de l'Uracs et qu'il n'était plus question de changements statutaires, Alain Faucuit en dialogue avec Françoise Rahart (présidente de l'Uracs) a proposé que ce temps ai lieu en bureau de la FACS. Ce qui nous a été présenté est résumé ci-dessous :

Le CA de l'URACS s'est retrouvé le 4 septembre 2014 en séminaire pour préparer l'Assemblée Générale de l'URACS. Suite à une année de recherche-action sur les questions de gouvernance avec les différentes fédérations de Rhône-Alpes, le CA de l'URACS propose à l'Assemblée Générale de débattre et d'adopter les propositions suivantes :

1. Concernant le fédéralisme

Depuis un an et au cours de nos nombreux débats, nous avons pointé du flou et des difficultés tout à la fois sur l'objet de l'URACS (son rôle) et sur les articulations entre les niveaux départementaux, le niveau régional et le niveau national (la question des différentes places).

Le CA propose que cette question fasse l'objet d'une réflexion et d'un chantier au moment des renouvellements des projets fédéraux et régionaux en 2016.

2. Concernant le pilotage du projet

Depuis un an, au cours de nos débats, nous avons constaté que plusieurs acteurs de l'URACS (administrateurs, délégués, membres des CA des fédérations principalement) étaient insatisfaits sur les conditions du pilotage du projet de l'URACS (Comment les chantiers se mettent-ils en place ? Qui décide ? Comment ? ...).

Le CA propose que cette question fasse l'objet d'une attention particulière au cours de l'année 2014-2015 dans le cadre de l'expérimentation proposée.

Le CA propose d'expérimenter pendant l'année 2014 / 2015 une ouverture du Conseil d'Administration à un nombre plus important de membres associés dans l'idée d'expérimenter des formes d'adaptation à ces nouvelles formes d'engagement sans pour autant perdre notre identité d'union régionale.

D'organiser des temps de pilotage stratégique du projet En lien avec le point 2, il est proposé de réunir 2 fois par an l'ensemble des acteurs mobilisés dans le cadre de la mise en oeuvre du projet régional sur une journée pour piloter collectivement le projet régional. Sont concernés les membres du CA de l'URACS, les administrateurs des fédérations intéressés, les délégués des fédérations et de l'URACS, les membres des commissions et groupes de travail de l'URACS.

La position du bureau (et du mandat pour ceux qui nous représentaient à l'AG de l'URACS) avait alors émis le souhait qu'il n'y ait pas de changement majeur sans :

- Organisation d'un séminaire sur la place et le rôle de l'URACS par rapport aux Fédérations départementales et à la fédération nationale
- travail sur les statuts et validation de ceux-ci par les fédérations départementales

L'AG de l'URACS a acté la première proposition et a décidé d'organiser un séminaire ouvert à tous les administrateurs fédéraux les 9 et 10 janvier 2015 pour poursuivre le travail sur la gouvernance de l'URACS et son articulation dans l'architecture de notre réseau avec les fédérations.

Souhaitent participer à ce temps : Alain, Denis, + Christian

ASLL délibération autorisant la fédération à postuler avec des centres sociaux sur le marché public 2015-2017.

Rappel de la situation: depuis de nombreuses années la fédération et des centres sociaux sont engagés conjointement avec le conseil général dans la mise en œuvre d'un accompagnement social au logement ASLL au travers d'un marché public. Depuis juillet 2014 nous avons organisé une rencontre avec les centres pour faire le point sur leur futur positionnement. Celle-ci s'est déroulé le 16/09 au centre social du Pouzin avec les centres qui souhaitent se positionner avec la fédération dans le cadre du marché public ASLL et prévention des expulsions pour 2015-2017. Ainsi vont poursuivre l'aventure Tournon, Le Pouzin, Saint Agrève, Valgorge et les centres sociaux d'Annonay qui ont proposé que puisse se faire un point au terme de la première année pour rééquilibrer leur travail si besoin (accepté par le groupe) et Le Teil qui devrait prendre le relais de Villeneuve de Berg qui arrête ce travail.

Nous avons entre autre décidé de tenter de mieux attribuer les mesures entre les acteurs afin que les flux (que nous ne maîtrisons pas, ne viennent pas trop perturber les autres actions animées par les CESF) et convenu de poursuivre le travail dans le cadre d'un marché porté par la fédération.

Christian informe le conseil de l'existence d'une possibilité de réponse à l'appel d'offre en groupement solidaire qui pourrait nous sortir de l'ambiguïté d'un marché porté par la fédération seule avec les centres à la réalisation (sous-traitance de fait)

Délibération soumise à approbation du conseil

Le conseil d'administration, autorise la fédération à être le mandataire d'un Groupement d'Entreprises Solidaires constitué avec les associations des centres sociaux de : Valgorge, Le Pouzin, Le Teil, Tournon, Saint Agrève, Annonay

Pour sous-missionner au marché public ASLL 2015-2017 du Conseil général de l'Ardèche sur les lots 1 et 2.

Elle autorise le président de la fédération à engager la fédération et à signer tous les documents et actes nécessaires.

Ne prennent pas part au vote : 0 Pour : 24 Contre : 0 Blanc ou nul : 0 La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés

• Un temps d'appropriation de la plaquette SENACS Rhône-Alpes

La plaquette de présentation et de communication de l'observatoire partagé entres les CAF(s), l'URACS et les fédérations de Rhône-Alpes est sortie de presse pour être diffusé dans le réseau. Un temps de présentation est d'échange est organisé.

• Changement de dates de CA

A la demande de plusieurs administrateurs qui vont avoir plusieurs absences en CA indépendantes de leur volonté, après un large tour de table, il est proposé de déplacer le CA initialement prévu le **lundi 26 janvier au Mardi 20 janvier.**

Le président de la FACS Alain Faucuit La secrétaire Carmen Gauthier